

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examen

Cycle	2022-2023/2
Titre	CESS Technique de qualification
Matière	Mathématiques

**Direction des Jurys de
l'enseignement secondaire**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

••• Identification de la matière

Nom de la matière dans le décret : Mathématiques

Volume horaire : suivant l'option choisie

Ces consignes annulent toutes les précédentes.

••• Programme

Le numéro du programme : 481P/2017-240

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/481P-2017-240%20.pdf>

Toutes les OBG suivent le programme à 2 périodes/semaine, à l'exception de l'OBG technicien/technicienne en comptabilité.

Mathématiques actives dans la formation qualifiante (2h/ semaine)		
MQ32 UAA1	Approche graphique d'une fonction	pages 108 à 113
MQ32 UAA2	Modèles de croissance	pages 114 à 119
MQ32 UAA3	Statistique	pages 120 à 125
MQ32 UAA4	Probabilité	pages 126 à 132

Programme particulier : technicien(ne) en comptabilité		
MQ32 UAA1	Approche graphique d'une fonction	pages 108 à 113
MQ32 UAA2	Modèles de croissance	pages 114 à 119
MQ32 UAA3	Statistique	pages 120 à 125
MQ32 UAA4	Probabilité	pages 126 à 132
MQ34 UAA4	Lois de probabilité	pages 170 à 175
MQ34 UAA10	Algèbre financière	pages 206 à 209
MQ34 UAA12	Programmation linéaire	pages 215 à 218

II. Organisation de l'examen

●●● Modalité d'évaluation d'examen

Un examen écrit

Nombre d'heures : 3 heures maximum

●●● Matériel

Matériel requis : stylo, effaceur, bic, calculatrice **non graphique et non programmable**, latte, équerre, rapporteur, compas, crayon, gomme.

Matériel refusé : papier, calculatrice graphique, calculatrice programmable, tout objet connectable (gsm, montre,...)

III. Évaluation et sanction des études

●●● Dispense

Dispense obtenue si la note est supérieure ou égale à 50%.